

Conseil d'administration

du 17/06/2003

III-Questions budgétaires et financières

Exercice 2003 : Budget Annexe Concession : Décision modificative n°1

Il est proposé au Conseil d'Administration la décision modificative suivante :

- Inscription, pour un montant de 42 000 €, de crédits à l'article 23730 pour création d'un parking et d'un pont-cadre sur le halage.
- Inscription, pour un montant de 220 000 €, de crédits à l'article 23729 pour réaliser la tranche conditionnelle du marché de travaux de dragage.
- Inscription, pour un montant de 262 000 €, de crédits à l'article 16 « emprunt » pour financer les dépenses présentées ci-dessus.

Après en avoir délibéré, le Conseil d'Administration, à l'unanimité, adopte comme proposée la décision modificative n°1 du Budget Annexe Concession pour l'exercice 2003.

**Pour Extrait Conforme
Le Président**

J. BRIEND